

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

A

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
du Nord – Pas-de-Calais

MAXIPALETTES
9005 RUE PAUL COLETTE
59320 HALLENES LEZ HAUBOURDIN

Service Régional de l'Alimentation

A l'attention de MR LEHOUCQ JEAN

Affaire suivie par : Daniel Campion

Lille, le 31/12/2015

Tél. : 03.62.28.41.31

Fax : 03.62.28.41.07

Courriel : sral.draaf-nord-pas-de-calais@agriculture.gouv.fr

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE OFFICIEL DU CONTRÔLE PHYTOSANITAIRE

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

PROGRAMME DE CONFORMITÉ PHYTOSANITAIRE DES EMBALLAGES EN BOIS DESTINÉS À L'EXPORTATION

ATTESTATION

Suite à l'inspection du 28/12/2015 conformément à l'article L 251-12 du Code rural, au programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation, le Ministère en charge de l'Agriculture, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service Régional de l'Alimentation reconduit à l'entreprise

MAXIPALETTES

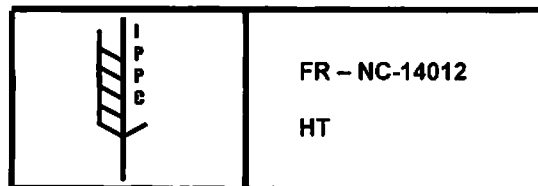
représentée par Monsieur JEAN LEHOUCQ,

le numéro d'enregistrement : NC 14012

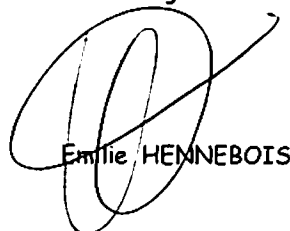
L'utilisation de ce numéro doit être conforme aux engagements pris par la société sus-citée auprès de la DRAAF/SRAL en date du 20/04/2011.

Conformément au programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation (NIMP15), le marquage de l'entreprise, à apposer après traitement, est le suivant :

Traitement à la chaleur



Pour le Directeur Régional Adjoint de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
La Chef du Service Régional de l'Alimentation,


Emilie HEMNEBOIS

